



**Le mardi 29 novembre 2016**

**DANS NOS PROFESSIONS ET DANS L'ENSEMBLE DES TERRITOIRES**

**MOBILISONS-NOUS SUR NOS LEGITIMES REVENDICATIONS !**

En l'état actuel, les projets de lois de finances et de financement de la Sécurité sociale confirment la volonté gouvernementale d'asphyxie et d'étranglement budgétaire de toutes les dimensions de l'action publique, celles de l'Etat, des collectivités territoriales, des hôpitaux et plus largement encore de la Sécurité sociale.

Déjà, une mobilisation importante s'est déroulée le 8 novembre dernier sur l'ensemble du territoire dans le versant de la Fonction Publique Hospitalière et dans le secteur sanitaire, social, médico-social, associatif privé et non lucratif. Les personnels se sont mobilisés pour exprimer leur colère et leurs revendications spécifiques.

Cette politique, c'est l'impossibilité de procéder aux dépenses et aux investissements publics nécessaires pour construire une autre société assurant notamment le plein emploi, la satisfaction des droits et des besoins fondamentaux, la mise en œuvre d'une nouvelle dynamique de développement organisant y compris la nécessaire transition écologique.

Cette politique, c'est la destruction des services publics de pleine compétence et de proximité implantés sur l'ensemble du territoire national, y compris en Outre-Mer, avec des milliers de fermetures, de fusions, de regroupements.

Cette politique, ce sont des abandons et des privatisations de missions publiques au détriment tant de la qualité que des principes d'égalité, d'accessibilité et de continuité du service public rendu aux usagers.

Dans le même temps, les personnels sont confrontés à une dégradation de plus en plus conséquente de leurs conditions de vie au et hors travail du fait notamment de l'insuffisance des rémunérations versées, des milliers d'emplois supprimés et de la surcharge de travail qui en découle, de la précarité de l'emploi, d'une mise en cause incessante de leurs droits et de leurs garanties collectives, à l'image des attaques portées contre le Statut général des fonctionnaires et le Code du travail.

**Dans un tel contexte, l'intervention des personnels est une condition indispensable pour imposer d'autres choix !**

**C'est dans ce sens que les organisations syndicales CGT, FAFP, FSU, Solidaires de la Fonction Publique appellent à une journée de mobilisation et d'expression des revendications le mardi 29 novembre 2016**

Nos organisations CGT appellent les personnels, de toutes nos professions et dans l'ensemble des territoires, à s'investir et à contribuer à la réussite du mardi 29 novembre, journée nationale d'expression de leurs revendications avec notamment :

- L'élaboration de cahiers revendicatifs professionnels et territoriaux.
- L'interpellation et des demandes d'audience auprès des hiérarchies locales.
- L'envoi de motions aux préfets et l'organisation de rassemblements devant les préfectures.
- La distribution de tracts aux usagers.
- Des rassemblements les plus nombreux possibles.

**Les organisations syndicales CGT, FAFP, FSU, Solidaires ont d'ores et déjà sollicité une audience à Madame Annick Girardin, Ministre de la Fonction Publique, à la date du 29 novembre.**

**Ce même jour, elles organiseront une conférence de presse unitaire et un rassemblement des personnels en Ile-de-France.**

**Ensemble, faisons du mardi 29 novembre, dans l'ensemble des professions et des territoires, une journée de mobilisation pour :**

- La défense et le développement des missions publiques.
- Des mesures générales immédiates pour l'augmentation des salaires.
- L'abrogation du RIFSEEP et de tous les dispositifs de « salaire au mérite ».
- La fin des suppressions d'emplois et les créations partout où c'est nécessaire.
- L'arrêt de la réforme territoriale et la reconquête de services publics de plein exercice et de proximité sur l'ensemble du territoire.
- La réduction du temps de travail à 32 heures.
- Le renforcement de nos droits et de nos garanties collectives.
- Une véritable reconnaissance de la pénibilité et du droit à la formation professionnelle que ne permettent pas les projets de Compte Personnel de Formation et de Compte Personnel d'Activité. Cette reconnaissance passe aussi par le rétablissement à 1% de la cotisation employeur pour la formation professionnelle dans la Fonction publique territoriale.
- Une protection sociale de qualité pour toutes et tous.
- Des lois de finances et de financement de la Sécurité sociale rompant avec les logiques d'austérité.

**EN S'APPUYANT SUR LES NOMBREUSES ACTIONS EN COURS,  
FAISONS DU 29 NOVEMBRE,  
UNE ETAPE DANS LE RENFORCEMENT DU PROCESSUS DE LUTTES !**

Montreuil, le 15 novembre 2016